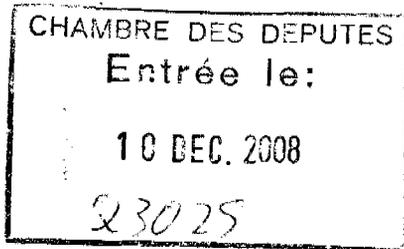




Luxembourg, le 10 décembre 2008

Monsieur Lucien WEILER
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg



Monsieur le Président,

Par la présente j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Premier Ministre, Ministre d'Etat et Ministre des Finances ainsi qu'à Monsieur le Ministre du Trésor et du Budget :

« Un journaliste d'un quotidien proche de la majorité se demande dans un article du 10 décembre 2008 si la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat (BCEE) a été affectée par la crise financière internationale et insinue qu'elle pourrait être impliquée dans le désastre de Lehman Brothers.

- a) Messieurs les Ministres peuvent-ils infirmer ces insinuations ?
- b) Messieurs les Ministres peuvent-ils préciser l'exposition de la BCEE en matière de créances douteuses ?
- c) Messieurs les Ministres sont-ils disposés à publier la situation de la BCEE ? »

Croyez, je vous prie, Monsieur le Président, à l'assurance de ma très haute considération.

Colette Flesch
Député



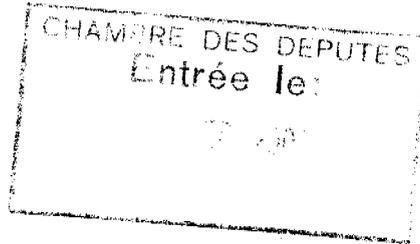
LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Relations avec le Parlement
Rue de la Liberté 17, 1050 Luxembourg

Luxembourg, le 15 décembre 2008

Monsieur le Président
de la Chambre des Députés

Luxembourg

Personne en charge du dossier:
Nicole Sontag-Hirsch
☎ 2 47 - 82952



Réf.: 2008 - 2009 / 3025 - 02

Objet: Réponse à la question parlementaire n° 3025 du 10 décembre 2008
de Madame le Député Colette Flesch.

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe **la réponse de Monsieur le Ministre du Trésor et du Budget** à la question parlementaire sous objet, concernant d'éventuelles conséquences pour la Banque et Caisse d'Epargne de l'Etat (BCEE) résultant de la faillite de « LEHMANN BROTHERS ».

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

La Secrétaire d'Etat aux Relations
avec le Parlement

Octavie Modert



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Finances

Luxembourg, le 12 décembre 2008
Réf. N° 1169.1/08

Madame la Secrétaire d'Etat
aux Relations avec le Parlement
p.a. Service central de Législation
43, boulevard Roosevelt
L-2450 Luxembourg

**Objet : Question parlementaire N° 3025 du 10 décembre 2008 de l'honorable
Députée Colette Flesch.**

Madame la Secrétaire d'Etat,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint ma réponse à la question parlementaire sous rubrique avec prière de la faire parvenir à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Veillez agréer, Madame la Secrétaire d'Etat, l'expression de ma meilleure considération.

Le Ministre du Trésor et du Budget,

Luc Frieden



Luxembourg, le 12 décembre 2008

**Réponse de
Monsieur Luc Frieden, Ministre du Trésor et du Budget,
à la question parlementaire n° 3025 du 10 décembre 2008
de l'honorable Députée Colette Flesch**

J'ai l'honneur d'informer l'honorable Députée que le Gouvernement peut démentir les informations citées dans la question parlementaire.

A ce jour, la situation de la BCEE n'a été impactée que marginalement par la crise financière. En particulier, son exposition envers la banque Lehman Brothers est inférieure à 3 millions d'euros.

Depuis le début de la crise financière, les agences de notation ont confirmé l'excellent rating de la BCEE, soulignant son risque de profil bas.